



Partenaire
officiel
de la FFHB



ÉQUIPE DE FRANCE FEMININE

TOURNOI PREOLYMPIQUE



• **Judi 22 juillet 2004** : Salle Jean Dauguet - La Benaige - 33000 BORDEAUX (Gironde)
- 18H00 : Hongrie / Brésil
- 20H00 : France / Danemark

• **Vendredi 23 juillet 2004** : Complexe Sportif AGORA - 24750 BOULAZAC (Dordogne)
- 18H00 : Danemark / Hongrie
- 20H00 : France / Brésil

• **Dimanche 25 juillet 2004** : Salle Lauga - Avenue Paul Bras - 64100 BAYONNE (Pyrénées Atlantique)
- 18H00 : Danemark / Brésil
- 20H00 : France / Hongrie

Retrouvez toutes les informations sur la billetterie sur le site de la Ligue d'Aquitaine de Handball www.aquihand.org ou par téléphone au 05 56 79 67 67.



JURY D'APPEL FFHB

REUNIONS DU 25 JUIN 2004

• **Dossier n°364 : Club AIX UC HB - D2 Masc. - CNCG**

Le club Aix UC HB ayant remis en séance son bilan de l'exercice 2003 accompagné du rapport du Commissaire aux Comptes ; ce bilan étant positif, respectant le budget prévisionnel présenté l'année précédente et ne présentant pas d'agios bancaires, le Jury d'Appel a autorisé sans restriction et dans le respect du budget prévisionnel présenté pour la saison sportive 2004-2005 le club Aix UC HB a évolué dans le secteur Elite masculin lors de la prochaine saison sportive. Pour avoir remis ces documents hors délais CNCG, les droits de consignation ne seront pas remboursés.

• **Dossier n°360 : Joueur Olivier COSTANZO - AGJA BORDEAUX CAUDERAN (discipline FFHB)**

Le club AGJA Bordeaux Cauderan ayant argumenté son appel sur 2 points administratifs : confusion au niveau du secrétariat concernant le "bon joueur" et composition de la commission ayant statué, ceux-ci ayant été rejetés, le Jury d'Appel a confirmé la sanction disciplinaire assortie des sanctions financières liées à cette sanction prise par la commission de discipline nationale. Le club AGJA Bordeaux Cauderan supportera les frais de déplacement/hébergement/repas de l'arbitre présent à la réunion.

• **Dossier n°362 : Club SC ANGOULEME - D1 Fem. - CNCG**

Le club SC Angoulême devra faire parvenir au Jury d'Appel pour le vendredi 9 juillet 2004, cette date étant considérée comme une date butoir, différents documents comptables et financiers dont les contenus ont été clairement spécifiés, un suivi mensuel des recettes et des charges du 1er janvier 2004 au 30 juin 2005 avec une colonne "cumul réalisé au 31 mai 2004", pour obtenir une éventuelle autorisation conditionnelle de participation au secteur Elite féminin pour la saison sportive 2004-2005.

• **Dossiers n°365 : Club ASL ROBERTSAU - D2 Masc. - CNCG**

Le club ASL Robertsau devra faire parvenir au Jury d'Appel pour le mardi 13 juillet 2004, cette date étant considérée comme une date butoir, un bilan spécifique handball (hors omnisports) au 31 décembre 2003 accompagné du rapport du Commissaire aux Comptes correspondant, différents documents comptables et financiers dont les contenus ont été clairement spécifiés, des attestations, un suivi mensuel des recettes et des charges du 1er janvier 2004 au 30 juin 2005 avec une



ÉQUIPE DE FRANCE MASCULINE

TOURNOI PREOLYMPIQUE

Lieu des matchs : Halle Rhénus à Strasbourg



• **Judi 22 juillet 2004**
19H30 : France / Egypte

• **Vendredi 23 juillet 2004**
19H30 : Espagne / Hongrie

• **Samedi 24 juillet 2004**
18H00 : Espagne / Egypte
20H00 : France / Hongrie

• **Dimanche 25 juillet 2004**
15H00 : Hongrie / Egypte
17H00 : France / Espagne

Retrouvez toutes les informations sur la billetterie sur le site de l'EuroTournament www.eurotournament.com ou par téléphone au 03 88 45 79 52.



JURY D'APPEL FFHB (suite)

colonne "cumul réalisé au 31 mai 2004", pour obtenir une éventuelle autorisation conditionnelle de participation au secteur Elite masculin pour la saison sportive 2004-2005.

• **Dossiers n°363 : Club VILLENEUVE D'ASCQ - D2 Masc. - CNCG**

Le club Villeneuve d'Ascq ayant fait parvenir au Jury d'Appel les documents et les engagements demandés, le Jury d'Appel a donné une autorisation conditionnelle de participation au secteur Elite Masc pour la saison sportive 2004-2005 au club Villeneuve d'Ascq en lui rappelant fermement le strict respect du budget prévisionnel remis, le strict respect de la masse salariale et que le non respect de ces deux conditions aurait pour effet, à titre rétroactif, la rétrogradation du club en fin de saison sportive 2004-2005 et ce, quel que soit le classement sportif obtenu. Pour avoir remis ces documents hors délais CNCG, les droits de consignation ne seront pas remboursés.

• **Dossiers n°366 : Club VILLEPINTE - D2 Masc. - CNCG**

Le club Villepinte devra faire parvenir au Jury d'Appel pour le vendredi 9 juillet 2004, cette date étant considérée comme une date butoir, le rapport du Commissaire aux Comptes concernant l'exercice 2003, différents documents comptables et financiers dont les contenus ont été clairement spécifiés, des attestations, un engagement du Président du club à apurer la situation nette négative base 31 décembre 2003 sur deux ans, un suivi mensuel des recettes et des charges du 1er janvier 2004 au 30 juin 2005 avec une colonne "cumul réalisé au 31 mai 2004", pour obtenir une éventuelle autorisation conditionnelle de participation au secteur Elite masculin pour la saison sportive 2004-2005.

• **Dossiers n°367 : Club BILLERE HB - D2 Masc. - CNCG**

Le club Billère HB devra faire parvenir au Jury d'Appel pour le vendredi 2 juillet 2004, cette date étant considérée comme une date butoir, une situation budgétaire établie au 31 décembre 2003 accompagnée du rapport du Commissaire aux Comptes, un extrait du PV de délibération du Conseil Municipal du 28 juin concernant l'obtention d'une subvention exceptionnelle, différents documents comptables et financiers dont les contenus ont été clairement spécifiés, un engagement du Président du club à apurer la situation nette négative base 30 juin 2004 sur trois ans, un suivi mensuel des recettes et des charges du 1er janvier 2004 au 30 juin 2005 avec une colonne "cumul réalisé au 31 mai 2004", pour obtenir une éventuelle autorisation conditionnelle de participation au secteur Elite masculin pour la saison sportive 2004-2005.



COMMISSION DES RECLAMATIONS ET LITIGES

REUNIONS DU 18 JUIN 2004

- **Dossier n°364** : Réclamation du Club d'Issy les Moulineaux (D1F) contre décision de la CSR-Obligations de pénaliser sportivement l'équipe première du club de - 5 points et financièrement le club de 1637 € pour non respect des obligations techniques 2003/2004.

Décision : au motif de production de justificatifs amenant le respect de l'exigence obligatoire réclamée au Club d'Issy les Moulineaux, annulation de la sanction sportive et de la sanction financière.



LA FFHB RECRUTE

La FFHB recherche dans le cadre de la structuration de son activité :

Un(e) Assistant(e) Relations Extérieures

- Description du poste :
 - Assistance logistique, commerciale et administrative sur l'activité Produits Dérivés
 - Assistance logistique et administrative sur l'organisation des événements
 - Assistance logistique sur les opérations de développement
 - Assistance sur les actions de communication (gestion d'appels d'offres, logistique, suivi dossier marketing...)
 - Assistance diverse sur l'ensemble des dossiers de Relations Extérieures

- Profil :
 - Niveau de qualification : BAC +2
 - Compétences requises :
 - Organisation/Communication/Marketing
 - Maîtrise des outils bureautiques
 - Capacités spécifiques à l'emploi :
 - sens relationnel
 - autonomie
 - rigueur
 - Connaissance du milieu sportif et associatif

- Contrat : CDI (durée collective du travail : 35 heures)
- Lieu de travail : Gentilly (94)
- Echéance : 15/08/04
- Rémunération : à négocier

CANDIDATURE (CV+ Lettre de Motivation + Prétentions) A RETOURNER A :
Fédération Française de Handball
Alexis BERTIN - Responsable du Service des Relations Extérieures
62, rue Gabriel Péri
94 250 GENTILLY
e.mail : a.bertin@ff-handball.org



CADRE TECHNIQUE

URGENT

La Ligue de Côte d'azur de handball recherche un Cadre Technique Fédéral

Missions régionales et interdépartementales dans la détection et l'encadrement des athlètes, la formation des cadres, le développement de l'activité
Engagement pour 3 ans minimum
Pour tout renseignement complémentaire, téléphoner au 04 93 72 45 90



ATHENES 2004

ATHENA VOYAGE PROPOSE :

1 - des logements à bas prix à Athènes et environ

- **à Athènes, au centre-ville** - Au cœur de la capitale et du centre historique, proximité des moyens de transport

- **au Pirée** - Proche d'Athènes, accessible facilement par la ligne de métro, à proximité du premier port de Grèce.

| | | | |
|---|------------------------|-----------------------------------|---|
| Hôtels chambres avec petit-déjeuner | chambre individuelle : | 211 € |  |
| | chambre double : | 150 € | |
| | chambre triple : | 115 € | |
| | | tarifs nets par nuit par personne | |

- **dans l'île d'Angistri** - En face du Pirée, proche d'Egine, à 75 minutes du Pirée
Bénéficiez du charme des traversées dans un joli cadre, parmi les îles du golfe saronique, loin des embouteillages : ponctualité assurée !
Angistri : îlot de verdure, détente assurée - Logements proches de la mer.

| | | | |
|---|---------------------|------|---|
| Hôtels chambres avec petit-déj. | chambre double : | 70 € |  |
| | chambre triple : | 58 € | |
| | chambre quadruple : | 48 € | |
| Studios 2,34 personnes (sans petit-déjeuners) | | | tarifs nets par nuit par personne |

Tous les hôtels et studios sont de catégorie C (touristique, équivalent ** français)
air conditionné, télévision, salle de bain - le petit déjeuner est compris (en hôtel seulement)
offre valable jusqu'au 25 Juin 2004, à partir de 10 personnes, pour 21 nuits, dans la limite des places disponibles

2 - des vols secs (départ de Paris et province)

Renseignements et inscriptions :
Delphine et Antoine sont à votre écoute
au 04 50 10 93 29 ou 04 50 10 93 31



ANNONCE

NARBONNE HBC MJC (11 - Aude) N3F poule 6

Recherche joueuse, niveau N2 ou supérieur, moins de 22 ans, niveau scolaire BAC+1 maxi, dans le cadre d'un contrat CDD sur 3 ans, 25h/semaine minimum, ayant si possible commencé les cursus de formation fédérale.

- Encadrement équipes de jeunes du club
- Animations en milieu scolaire
- Animations estivales

Recherche joueuses, niveau N3 ou supérieur, possibilités d'emploi (hors Handball).
Toute proposition sera examinée.

Contact : Michel PLAZA - Narbonne HB MJC
10 rue Viollet le Duc - 11000 Narbonne
Tél : 04 68 32 59 11 - 06 71 47 74 10 - plazamichel@wanadoo.fr